

## Le Manifeste électoral de l'AQDR : pour en finir avec l'âgisme systémique!

À l'aube de la prochaine campagne électorale québécoise, l'Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (l'AQDR nationale) a dévoilé en août son Manifeste pour les droits des personnes âgées, intitulé « Pour en finir avec l'âgisme ». L'AQDR souhaite que ce document devienne un point de rupture menant à une amélioration significative et immédiate des conditions de vie des aînés dès l'élection passée.



Lors du lancement, Pierre Lynch, président de l'AQDR nationale, a déclaré : « C'est avec un grand sentiment de responsabilité que nous lançons aujourd'hui une déclaration importante pour nos membres et pour les aînés du Québec. Nous n'avons pas choisi le terme « manifeste » avec légèreté. Le Québec est à la croisée des chemins et nous opposons désormais un rejet global d'une approche envers les aînés qui doit radicalement changer ».

Le manifeste énonce ainsi les grandes priorités de l'AQDR en vue de la campagne :

- **le droit de vieillir chez soi;**
- **le droit à un revenu viable;**
- **le droit à un logement abordable;**
- **le droit à un transport répondant aux besoins des aînés;**
- **le droit à un leadership fort et imputable par la création d'un ministère des Aînés.**

Le Manifeste vise également à faire comprendre aux élus et aux candidats que l'heure est à l'action. Alors que les aînés ont bâti le Québec et initié les grands changements sociaux qui ont fait de nous une des sociétés les plus égalitaires en Amérique du Nord, ils s'appauvrissent et leurs conditions de vie se dégradent. L'âgisme devient de plus en plus systémique, marginalisant sans cesse les aînés du Québec.



### Dans cette parution :

Mot du président . . . . .	1
Informations générales . . . . .	2
Certification des résidences privées pour aînés (RPS) . . . . .	3
Pour en finir avec l'âgisme . . . . .	4-9
Nos activités, des rendez-vous à ne pas manquer ! . . . . .	10
Réflexion sur le temps ! . . . . .	11
Nos partenaires . . . . .	12

L'AQDR nationale sera active durant toute la campagne afin de détailler les revendications liées aux cinq grands thèmes présentés dans le Manifeste. Pour notre part, l'AQDR-Lévis-Rive-Sud sera présente et active au niveau local, soit dans les comtés de Lévis et de Chutes-de-la-Chaudière, en interpellant, de diverses manières, les candidats de tous les partis, pour qu'ils prennent connaissance du Manifeste et se commettent sur nos revendications. Nous participerons également à une action collective coordonnée par l'AQDR nationale. Et vous pouvez vous-même, individuellement, lors de la campagne électorale, mettre de l'avant les revendications du manifeste, qui aura été remis à tous les candidats avant l'élection du 3 octobre 2022 !

Vous serez informés des actions concrètes de l'AQDR et nous vous invitons à participer à ces actions au moment où elles seront dévoilées. D'ici là, il est important de prendre connaissance du Manifeste, dont les grandes lignes sont exposées dans ce numéro aux pages 4 à 9. Pour le texte complet, cliquez [ici](#) ou adressez-vous au 418 835-9061.

**Jean-Claude Paquet, président**

# Autofinancement



L'AQDR Lévis-Rive-Sud est un organisme de bienfaisance reconnu.

Afin de soutenir la mission de l'AQDR Lévis-Rive-Sud, toute personne désireuse de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des personnes âgées est invitée à s'impliquer dans l'organisation comme bénévole.

Comme nous savons que ce n'est pas possible pour tous, nous vous suggérons d'offrir un support monétaire pour soutenir les actions mises de l'avant pour le mieux-être des personnes les plus vulnérables. Tous les dons sont les bienvenus.

**Un reçu sera émis sur demande.**

**Note à nos abonnés à la version papier de ce journal :**

Nos écrits comprennent souvent des *hyperliens* conduisant à des lectures complémentaires. Si vous ne disposez pas de l'accès internet à ces lectures, vous êtes, en tout temps invités à nous contacter pour recevoir leur contenu au **418 835-9061**

## Invitation à soumettre un texte ou une opinion

Les membres ou lecteurs sont invités à soumettre un texte ou une opinion pour publication, pertinente à la mission ou aux activités de l'AQDR. Le comité du journal pourra l'éditer, raccourcir ou ne pas publier, selon l'idée, le contexte ou bien l'espace. De plus, les questions sont les bienvenues.

### **L'Impliqu'Action**

ISSN 1923-7340 (imprimé)  
ISSN 1923-7359 (en ligne)  
Dépôt légal : Bibliothèque et Archives Nationales  
Édition : AQDR Lévis-Rive-sud  
Impression : BuroproCitation  
Distribution : Postes Canada  
Sites web : [www.aqdr-levis.org](http://www.aqdr-levis.org)  
[www.aqdr.org](http://www.aqdr.org)



### **Équipe de cet édition:**

Christiane Lapointe, Jean-Claude Paquet et Mélanie Pinault.

**Infographie :** Gaétan Aubin

### **Prochaines parutions:**

Hiver 2022, Printemps 2023, Été 2023 et Automne 2023.

**Date limite pour les articles de la prochaine parution :** le 1er décembre 2022

### **Faites parvenir vos textes à :**

[aqdrlevis@videotron.ca](mailto:aqdrlevis@videotron.ca)  
ou au 6150, rue St-Georges, bureau 306,  
Lévis (QC) G6V 4J8

**"Les opinions émises dans les textes publiés n'engagent que la responsabilité de leur auteur"**



# CERTIFICATION DES RÉSIDENCES PRIVÉES POUR ÂÎNÉS (RPA)

## Nouveautés et améliorations

Depuis ce printemps, le projet de règlement sur la certification des résidences privées pour aînés ([consultez ici](#)) est venu apporter plusieurs modifications.

Les principales visent, entre autres, à :

- ◆ redéfinir les catégories afin de mieux classer les RPA en fonction des services qu'elles offrent;
- ◆ réviser certaines définitions afin de faciliter la catégorisation des RPA et éviter le retrait de certains services au détriment des résidents;
- ◆ introduire l'obligation pour l'exploitant d'une RPA d'offrir ses services dans un lieu suffisamment distinct si, dans son immeuble, des places sont occupées par des usagers qui sont pris en charge par une ressource intermédiaire (RI) ou par une ressource de type familial (RTF), ou par des usagers qui sont hébergés dans un établissement privé afin d'éviter que les clientèles soient mélangées;
- ◆ revoir certaines mesures spécifiques au bail afin d'augmenter la sécurité financière des aînés;
- ◆ ajouter certaines mesures en matière de sécurité incendie afin d'éviter des dédoublements et d'accroître la sécurité des aînés;
- ◆ porter à trois ans, plutôt qu'à un an, le délai pendant lequel on ne peut exploiter une RPA suivant la révocation d'une attestation temporaire ou d'un certificat de conformité, le refus de délivrance d'un tel certificat ou la reconnaissance de culpabilité à une infraction, et ce, afin d'augmenter la sécurité des aînés;
- ◆ élargir l'obligation d'installer un dispositif de sécurité à toutes les RPA de certaines catégories afin d'augmenter la sécurité des résidents et permettre d'alerter le personnel pour éviter que les résidents à risque d'errance ou susceptibles de le devenir quittent, à l'insu de ceux-ci, l'immeuble dans lequel se trouve la RPA;
- ◆ obliger les exploitants à mettre sur pied un comité de milieu de vie en fonction de la taille et de la catégorie de la RPA.

Certaines de ces modifications répondent, au moins en partie, à des revendications de l'AQDR, tant nationale que de l'AQDR Lévis-Rive-Sud, formulées depuis longtemps. Nous suivrons l'application de ces modifications et n'hésiterons pas à relancer le gouvernement et les instances appropriées si elles ne sont pas respectées ou ne portent pas fruit.



# ÂGISME

POUR EN FINIR

AVEC L'ÂGISME

MANIFESTE POUR  
LES DROITS  
DES PERSONNES  
ÂÎNÉES



**Aînés d'aujourd'hui et jeunesse oubliée de la veille, nous avons été le fer de lance du Québec moderne. Le respect de nos droits collectifs a été au cœur de nos nombreuses luttes, de nos revendications légitimes et de nos victoires chèrement acquises.**

(suite à la page suivante)

## POUR EN FINIR AVEC L'ÂGISME (suite)

Le filet social dont nous jouissons aujourd'hui a été tissé à coup de mobilisations guidées par notre volonté indéfectible, notre conviction ferme en la légitimité de nos droits collectifs, nos refus d'accepter le statu quo sans aspirer à mieux, mais aujourd'hui, nos droits ne sont plus assurés.

Ceux qui ont porté le Québec à bout de bras et qui l'ont bâti à la sueur de leur front sont inquiets pour leur présent et leur avenir. Nous sommes témoins d'un renversement de la pyramide démographique dont les remous affectent de façon disproportionnée ceux et celles qui, jadis, constituaient sa base.

De cycle électoral en cycle électoral, nos voix se changent en échos tandis que les gouvernements successifs gèrent des structures qui ne sont tout simplement plus adaptées à nos besoins. Alors que la qualité de vie dont la plupart des gens bénéficient aujourd'hui est en grande partie attribuable aux contributions incessantes de ceux que l'on appelle aujourd'hui les aînés, leurs doléances doivent être répétées sans fin. Un devoir de conscience s'impose. Ne dit-on pas que l'on juge une société à la manière dont elle traite ses aînés? Sur cette base, nous voulons un virage; plus, nous souhaitons une révolution.

Nous refusons globalement les conditions de vie actuelles des aînés. L'heure est aux actions concrètes, fortes et viables pour affirmer et veiller, une fois pour toutes, au respect des droits collectifs et individuels des personnes aînées sur tout le territoire québécois.

Les aînés sont la base, le cœur et la mémoire du Québec et méritent le meilleur des traitements. Cette culture d'âgisme doit cesser. Sans cela, les conditions que nous décrivons seront les mêmes pour les générations à venir et cela, nous refusons de l'accepter.



### Le droit de vieillir chez soi

Une communauté s'érige, pièce par pièce, au fil des ans. Les personnes qui y contribuent activement s'enracinent dans leur environnement et y sont profondément attachées. Il est donc essentiel de considérer ces éléments pour penser les conditions de vie à offrir aux personnes aînées. Ceux qui ont passé leur vie dans une communauté méritent de la voir s'épanouir jusqu'à la fin.



(suite à la page suivante)

## POUR EN FINIR AVEC L'ÂGISME (suite)

Aujourd'hui, la grande majorité des aînés québécois veulent que l'on respecte leur droit de vivre et de vieillir dans le confort de leur foyer. Le modèle centré sur les hôpitaux a atteint ses limites, il nous faut un modèle centré sur l'humain. Les contacts intergénérationnels au cœur de la mixité sociale sont une richesse inestimable.

De plus, vieillir chez soi représente une alternative aux coûts significativement moindres et aux bénéfices importants lorsqu'il est question de freiner une potentielle perte d'autonomie. Le fait de demeurer actif et en contact étroit avec un milieu de vie dynamique et son entourage sont autant d'éléments qui favorisent le bien-être des aînés grâce au maintien de liens sociaux de proximité et de solidarité. La pandémie nous aura permis de constater, une fois pour toutes, que le modèle actuel est inadéquat.

Notre première arme contre l'inaction demeurera toujours notre capacité de nous indigner. Refusons ce bafouement de notre droit de vivre et vieillir dans des conditions qui nous sont favorables, et ce, dans nos milieux de vie.

Indignons-nous des récits d'horreur partagés par nos frères, nos sœurs et nos amis qui vivent ou ont vécu de l'indifférence, de la négligence et pour certains, de l'abus.

Indignons-nous du traitement réservé aux professionnels de la santé alors que ceux-ci peinent à fournir les soins. Nous nous levons ensemble pour exiger des services publics de soutien à domicile accessibles, efficaces et adaptés aux besoins des aînés. Nous demandons que ceux-ci soient conçus, organisés et soutenus par du personnel compétent, en nombre suffisant et bénéficiant d'un salaire décent afin d'assurer la qualité de vie et de retraite des gens qui ont passé la leur à contribuer à la société québécoise.

**Parce que du premier au dernier jour, chacun et chacune d'entre nous mérite d'être traité en toute humanité.**



### Le droit à un revenu viable

Le droit  
à un revenu  
viable

2

Les traits et les visages de la pauvreté sont nombreux. Après toute une vie de travail et d'efforts, à se donner pour les autres et parfois même à les enrichir, trop d'aînés se retrouvent encore aujourd'hui en situation de précarité financière. Au Québec, c'est près du tiers des aînés qui vit en situation de précarité financière.

La pauvreté est empreinte de préjugés, de honte et de jugement. Elle affecte aussi le bien-être et la santé de tous ceux qui sont touchés, notamment par des difficultés à se loger, à se nourrir ou encore, à se soigner. Lorsque le revenu ne permet pas de joindre les deux bouts, nous sommes placés dans une posture de fragilité et de précarité et ce, à tous les niveaux.

(suite à la page suivante)

## POUR EN FINIR AVEC L'ÂGISME (suite)

Considérant l'érosion de la classe moyenne, nous refusons que les inégalités continuent à se creuser et à marginaliser les plus vulnérables, particulièrement les femmes vivant seules. Nous réclamons le droit à un revenu viable, suffisant et nécessaire afin de vivre dignement et pour être en mesure de faire des choix répondant à nos besoins et faire face aux imprévus.

Même dans un pays développé comme le nôtre, l'épargne préventive est encore trop souvent impossible avant la retraite et les régimes complémentaires de retraite sont l'avantage d'une minorité. Il faut cesser de considérer les aînés comme un fardeau pour la société.

**Les inégalités ne connaissent malheureusement pas d'âge et tendent même à s'accroître avec celui-ci.**

### Le droit à un logement abordable

Avoir son propre foyer vaut de l'or. Malgré des années de professions de foi en faveur du logement de la part de nos décideurs et élus, l'accès à un logement s'apparente de plus en plus à un luxe plutôt qu'à un besoin fondamental. Encore aujourd'hui, des milliers d'aînés attendent pour avoir accès à un logement convenable et à prix raisonnable.



On assiste à un exil forcé et à une dépossession pour plusieurs aînés qui sont condamnés à abandonner les lieux où ils ont passé leur vie, faute de moyens pour y demeurer et y vieillir en toute quiétude. Nous refusons que le logement soit de plus en plus considéré comme une marchandise, alors que c'est bel et bien une nécessité.

Il faut également assurer la protection des aînés contre les hausses abusives de loyers qui resserrent l'étau et les cordons de la bourse de milliers d'aînés. Les évictions déguisées et parfois malhonnêtes sont aussi au centre de ces mascarades où l'on finit par les priver de leur droit fondamental à un logement décent. À toutes ces atteintes, il faut ajouter l'âgisme systémique qui est l'une des multiples formes de discrimination empêchant les personnes aînées de se loger de manière décente.

**Nous exigeons donc des actions immédiates et définitives en habitation, basées sur la reconnaissance du droit fondamental à un logement convenable pour toutes et tous, quelle que soit leur situation.**



### Le droit à un transport répondant aux besoins des aînés

Le droit à un transport répondant aux besoins des aînés

4

L'automobile a été associée à la liberté dans l'imaginaire collectif, parce que notre droit de nous déplacer selon notre gré est intimement lié à nos moyens de transport.

(suite à la page suivante)

## POUR EN FINIR AVEC L'ÂGISME (suite)

Alors que certains aînés délaissent leurs véhicules par choix ou par obligation, ils ne devraient pas avoir à sacrifier leur liberté de déplacement. Le transport en commun contribue au vivre-ensemble au quotidien, permet de faire des rencontres et d'établir des liens. Il faut privilégier des services à échelle humaine puisque l'accès au transport collectif est un maillon du tissu social, un service essentiel.

Au nom de la liberté de mouvement et afin de maintenir des communautés dynamiques où les aînés sont des acteurs de premier plan, la possibilité d'utiliser le transport en commun doit être élargie au plus grand nombre possible, qu'ils résident en zones rurales ou urbaines.

Il n'y a pas d'indépendance sans flexibilité. Par conséquent, le transport collectif doit être une option économiquement, environnementalement et logistiquement attrayante. L'offre doit inclure des horaires répondant aux besoins des utilisateurs aînés à coût nul afin que tous puissent se déplacer librement en ayant le sentiment de contribuer à la pérennité de l'environnement pour les générations à venir.

Nous refusons que les aînés soient laissés pour compte et réclamons que les préoccupations des utilisateurs aînés soient au cœur des stratégies de transport développées afin que celles-ci répondent à nos besoins spécifiques.

**Il en va de nos droits, mais aussi de notre responsabilité collective de transporter le Québec vers l'avenir afin que les aînés d'aujourd'hui et de demain puissent en bénéficier.**

### Le droit à un leadership fort et imputable

Les aînés sont des acteurs centraux du Québec, ils méritent une plus grande considération pour pouvoir décider pour eux. Présentement, ils ne bénéficient pas d'une représentation à la hauteur de leurs contributions enclavées par un ministre responsable des Aînés et des Proches aidants à l'intérieur du titanesque ministère de la Santé et des Services sociaux.

C'est largement insuffisant et réducteur au domaine de la santé alors qu'ils œuvrent dans toutes les sphères de la société québécoise. Encore une fois, nous appelons à ce que les décideurs s'éloignent de la vision centrée sur le système de santé, retirent leurs œillères et s'ouvrent à une réalité beaucoup plus riche et complexe afin de répondre adéquatement aux attentes des aînés.

Prenons exemple de nos voisins ontariens qui se sont dotés d'un ministère des Services aux Aînés et de l'Accessibilité pour que leurs programmes soient adaptés aux besoins et regroupés sous un même toit.

Nous voulons que notre capacité d'organisation soit reconnue et qu'elle se transpose dans l'appareil gouvernemental en prenant la forme d'un ministère des Aînés. Il en va de nos



Le droit à un leadership fort et imputable

5

(suite à la page suivante)



## POUR EN FINIR AVEC L'ÂGISME (suite)

droits démocratiques à une représentation adéquate que l'on retrouve, à sa tête, un ou une ministre dont le leadership saura porter la cause des personnes âgées afin de leur assurer une retraite et un vieillissement paisible.

**Suivant ces mêmes principes démocratiques, il faut s'assurer que la mise en place d'une telle structure ne devienne pas l'enfant pauvre du gouvernement, bénéficiant de toutes les ressources nécessaires et de l'imputabilité qui s'impose afin de représenter adéquatement les aînés québécois.**

### Site web



## LA FORCE DE VOS DROITS

1090, rue de l'Église, bureau 204  
Verdun (Québec) H4G 2N5

514-935-1551  
[info@aqdr.org](mailto:info@aqdr.org)

# Nos activités, des rendez-vous à ne pas manquer !

\* Surveiller votre courriel pour de plus amples détails \*

## DÉJEUNERS-CONFÉRENCE

### À CHAQUE DERNIER VENDREDI DU MOIS

**Automne 2022** : 30 septembre - 28 octobre - 25 novembre

**Hiver 2023** : 27 janvier - 24 février - 31 mars

**Printemps 2023** : 28 avril et 26 mai

## MARCHE D'ACTION VENDREDI LE 16 SEPTEMBRE DÈS 18H

Mettez le blanc en symbole et  
en soutien à la lutte puis,  
venez marcher avec moi !  
Vous êtes tous les  
bienvenues.

Inscrivez-vous :  
418-835-9061, Mélanie



## JOURNÉE INTERNATIONALE POUR L'ÉLIMINATION DE LA PAUVRETÉ DIVERSES ACTIVITÉS ORGANISÉES POUR LE 17 OCTOBRE

Informez-vous et inscrivez-vous auprès de Mélanie au 418-835-9061

## INVITATION SPÉCIALE

### 2e forum sur l'inclusion sociale des personnes âgées

Lundi 21 novembre - 9h00 à 16h00  
Salle Hydro-Québec, Pavillon Desjardins  
Université Laval

INSCRIPTION  
RÉSERVER MA PLACE



# Réflexion sur le temps !

## Cinq personnes, cinq façons de parler de leur retraite

*Les aiguilles tournent de plus en plus vite et déjà, c'est la retraite. Devant une tonne d'activités à ma disposition j'ai dû choisir et faire des compromis entre le temps à donner aux miens et celui de mes envies de tout. Mais, quelle période enrichissante de découvertes et de liberté! Le temps d'un second souffle.*



Par chance que j'le savais pas. Choisir la date de ma retraite quinze jours à peine après les restrictions de la pandémie, fallait le faire! J'avais établi tout un programme; des rencontres entre copains au café du coin, des sorties culturelles et plusieurs conférences aux sujets prometteurs. Mais, du jour au lendemain, plus nulle part où aller, plus le droit de rencontrer personne. Un jour que je me plaignais sur réseaux sociaux de trouver le temps long, quelqu'un m'a souligné que j'avais tout de même la possibilité d'aller jouer dehors. En effet, y'était grand temps de m'y mettre!

*Mon entourage familial, le voisinage, enfin tout un chacun connaît ma nouvelle disponibilité de retraitée et se croit en droit d'en profiter, d'en disposer et souvent sans tenir compte de mes capacités, encore moins de ma sécurité. Le temps d'apprendre à dire non!*

Le temps de prendre mon temps, de réaliser mes rêves, mes passions par des activités récréatives, sportives ou artistiques. Et celui de profiter du temps qu'il fait..., dans la nature de préférence. Le temps de tous les possibles!

*Détester vieillir et s'en plaindre sans arrêt, ça ne change rien. Ne vaut-il pas mieux prendre tout ce temps perdu et le convertir en une formidable occasion de vivre notre plus belle saison? Y a tant à faire pour se gonfler de joie le cœur et l'esprit. S'intéresser aux autres, surtout les jeunes, et croire en eux. Épouser une cause et désirer faire une différence. Et tant d'autres manières de donner de son temps afin de ressentir les frémissements du bonheur. À nous de fouiller et de trouver. Le temps de la noblesse du cœur!*

**Par Christiane Lapointe,**  
bénévole inspirée et inspirante

# Nos partenaires



**Bingo Rive-Sud** **CAFOL**  
CORPORATION D'ACT FINANCIER AUX OUBRAINS DE LÉVIS

Fiers de s'impliquer !

**Merci infiniment !**

**BUROPRO Citation**

Avec vous depuis 1946

ARTS - JEUX - CADEAUX - MATÉRIEL SCOLAIRE  
LIBRAIRIE - ÉQUIPEMENTS D'IMPRESSION  
FOURNITURES DE BUREAU - INFORMATIQUE  
MOBILIER DE BUREAU - IMPRESSION CRÉATION

Victoriaville - Beloeil - Saint-Hyacinthe  
Drummondville - Granby - Lévis - Montmagny  
Rivière-du-Loup - Rimouski - Saint-Agapit - Saint-Luce

 [buroprocitation.ca](http://buroprocitation.ca)



 La ligne **1-888-489-2287**  
**Aide Abus Aînés**

Secrétariat à l'action  
communautaire  
autonome  
et aux initiatives  
sociales

**Québec** 

## Pour devenir membre

Le coût est de **20\$ par année** à la date d'adhésion. Vous pouvez payer par carte de crédit en visitant le site sécurisé : [www.aqdr.org](http://www.aqdr.org)

Ou par chèque ou argent comptant à l'adresse de notre bureau à Lévis ou à celui du bureau national :  
1090, rue de l'Église bureau 204 à Verdun,  
Québec, H4G 2N5

Notez bien que l'AQDR Lévis-Rive-Sud **ne partage, ni ne diffuse** les informations concernant ses membres.

**Pour toute information supplémentaire, veuillez nous contacter au 418 835-9061 ou par courriel à [aqdrlevis@videotron.ca](mailto:aqdrlevis@videotron.ca)**



**AQDR**  
Lévis-Rive-Sud  
ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE DÉFENSE  
DES DROITS DES PERSONNES RETRAITÉES  
ET PRÉRETRAITÉES



La personne aînée  
au **cœur** de  
nos préoccupations

6150 rue St-Georges,  
bureau 306  
Lévis (Québec) G6V 4J8  
418 835-9061

[www.aqdr-levis.org](http://www.aqdr-levis.org)